Ami du Clergé du 6-13 octobre 1938

Deuxième partie : **PRÉDICATION**

SOMMAIRE

Instructions du dimanche. — LVII. *21e Dim. après la Pentecôte :* Une instructive disproportion, 545. — LVIII. *Pour la fête du Christ-Roi :* Le Christ donne la justice, l'amour et la paix, 546. — LIX. *Pour la Toussaint :* Pour devenir saint, il faut le vouloir, 547.
Sermons pour la Toussaint. — I. Notre fierté d'être les fils d'une Eglise sainte, 549. — II. L'appel de la Terre et du Purgatoire à la Jérusalem céleste, 551. — III. Les deux royaumes, 552.
Courtes instructions sur le Symbole. — LIX. Le ferme propos, 554.
Pour prêcher sur l'Histoire Sainte. — LI. L'Evangile selon S. Luc, 556. — LII. L'Evangile selon S. Jean, 558.

INSTRUCTIONS DU DIMANCHE

LVII

21e Dimanche après la Pentecôte

UNE INSTRUCTIVE DISPROPORTION

Mes frères,

Au 8e dimanche après la Pentecôte, nous avons déjà recueilli de la bouche du divin Maître l'exhortation à se réconcilier avec ses ennemis. L'évangile de ce jour nous la renouvelle d'une manière encore plus expresse, sous la forme d'une saisissante allégorie. Celle-ci sert à faire mieux ressortir la leçon que Jésus voulait nous donner.

I

Sachons d'abord à quel propos elle a été énoncée.

Dans un entretien avec les Apôtres, Jésus leur avait recommandé, si leurs frères venaient à s'égarer, de travailler à leur retour dans la bonne voie par la correction fraternelle. Le coupable averti et repentant s'amendait-il, il fallait lui pardonner, et le pardon devait se traduire par l'oubli de ses torts.

Le devoir était ainsi bien tracé. Cependant Pierre désire un éclaircissement. « Combien de fois, demande-t-il, lorsque mon frère péchera contre moi, aurai-je à lui pardonner ? Sera-ce jusqu'à sept fois ? » Pierre croyait sans doute, en désignant ce chiffre, se montrer généreux. Pardonner sept fois à un récidiviste, n'est-ce pas là l'extrême limite de la longanimité, au-delà de laquelle on passe pour n'être que faible de caractère ou incapable? Le Sauveur n'en juge pas ainsi. — Non, répond-il, « je ne dis pas sept fois, mais jusqu'à soixante-dix fois sept fois », c'est-à-dire toujours. Et ce pardon n'est pas de simple conseil, il est de rigoureuse obligation.

Notre-Seigneur prévoyait la difficulté que l'on tirerait de la gravité de l'offense et de la dignité de l'offensé. La parabole qui nous occupe répond à cette double objection.

Vous avez compris que le roi dont il est question n'est autre que Dieu, le Roi des rois, l'Etre infini, le Maître des maîtres. Le premier débiteur qui entre en scène représente l'homme pécheur, le second le prochain. Les dix mille talents dont celui-là est redevable équivalent à environ 60 millions de notre monnaie d'avant-guerre ; les cent deniers de l'officier subalterne font un peu plus de 60 fr. de la même monnaie. Somme énorme, fantastique même, d'un côté ; somme minime de l'autre. La disproportion est voulue par Notre-Seigneur, ainsi que la distance sociale des deux créanciers, pour établir sa thèse qui est celle-ci : — Il n'y a pas de comparaison entre la dette contractée envers Dieu par le pécheur et la remise que Dieu lui en fait, d'une part ; et d'autre part, le pardon demandé à ce même homme par un de ses semblables pour une dette presque insignifiante, et qui cependant est impitoyablement refusé. Voilà bien, en effet, le contraste que représente la parabole. Insistons-y.

II

La dette d'iniquités qui pèse sur nous est en un sens infinie. De nous-mêmes nous ne saurions offrir à la justice divine ni solde complet ni même acquittement partiel. Débiteurs à jamais insolvables, notre unique ressource est de faire, par une humble et suppliante prière, appel à la clémente pitié du divin créancier. Dieu pourrait sans injustice rejeter notre supplication. Il daigne cependant entendre notre appel ; mais à notre rentrée en grâce il met une condition, qui témoigne de son amour pour les hommes, puisqu'elle est toute en notre faveur : nous devons déposer à l'égard de nos frères coupables envers nous tout sentiment de haine et de vengeance ; nous devons du fond du cœur remettre au prochain la dette légère que par ses torts il a pu contracter envers nous.

Dette *légère*, ai-je dit. Imaginez le procédé le plus blessant, l'insulte la plus grossière, la calomnie la plus inique, l'accusation la plus infamante, l'attentat le plus odieux, avec toutes les suites qu'ils peuvent entraîner. Si criminel que ce soit, cela ne dépasse pas la sphère de l'humain, du fini par conséquent. C'est l'atteinte d'un homme à la propriété, à la réputation, à l'honneur, à la vie d'un autre homme.

Le péché mortel, lui, parce qu'il s'attaque à la majesté, à la volonté, à la gloire, aux droits sacrés de Dieu, revêt de là une malice pour ainsi dire infinie ; il passe en quelque sorte du domaine humain pour entrer dans le domaine divin. Entre l'un et l'autre, ce n'est pas qu'une différence de degré, mais c'est une différence d'ordre, de nature.

Il n'y a donc pas de comparaison entre les offenses d'homme à homme et les offenses d'homme à Dieu. Il n'en est pas davantage par conséquent entre le pardon que Dieu accorde si miséricordieusement au pécheur et le pardon qu'il exige des hommes vis-à-vis les uns des autres. « La comparaison, dit S. Jean Chrysostome, doit vous faire comprendre que, lors même que vous pardonneriez septante fois sept fois, et toujours, au prochain tous ses torts, le pardon que vous lui consentez, mis en regard de la miséricorde dont vous avez besoin, est comme une goutte d'eau par rapport à l'océan. »

III

Notre-Seigneur était donc bien fondé pour proposer l'exemple de son Père en faisant un précepte du pardon, et pour faire de ce pardon la condition du

sien. Condition telle, que le nôtre eût-il été reçu de Dieu, il serait révoqué, en ce sens du moins qu'une dette nouvelle nous rendrait de nouveau fils de colère et déchaînerait sur nous l'éternel châtiment que la clémence divine en avait écarté.

Ainsi, pardonner est nécessaire de nécessité de salut; c'est un commandement formel de Jésus-Christ, que rien ne peut suppléer, ni le jeûne, ni la pénitence corporelle, ni l'aumône, ni le martyre lui-même. Il n'est pas nécessaire de réciter chaque jour de longues prières vocales, le chapelet, le rosaire; il n'est pas nécessaire d'assister à la messe quotidienne, aux saluts, aux exercices de confréries ; il n'est pas nécessaire de faire tel pèlerinage ou telles bonnes œuvres. Mais il est nécessaire de pardonner à qui vous savez bien, et de pardonner non pas du bout des lèvres, pour la forme, tout en gardant en son cœur un secret ressentiment, une sourde colère, une tacite intention de se venger à l'occasion. Est-ce là un pardon véritable ? Est-ce ainsi que Dieu nous pardonne ? Comment pourrait-il agréer ce semblant d'indulgence ?

Voulez-vous me permettre de vous parler en toute liberté apostolique ? Croyez que les personnes dites « pieuses » ont peut-être à s'interroger plus à fond sur ce point. Quand notre poète satirique dénonçait le fiel qui est dans l'âme des dévots, il savait d'expérience que la piété est pour certains un pavillon qui couvre la rancune, la malignité, les procédés venimeux. Ceux-là cependant, parce qu'ils font profession de dévotion, doivent plus que les autres se plier à la loi du pardon.

« Dure loi, » dira-t-on. C'est possible, mais c'est la loi. J'admets pour un instant les objections, les plaintes que l'on formule. Il se peut que telle personne ait tous les torts qu'on lui attribue ; son attitude, ses procédés sont révoltants. Néanmoins Jésus nous commande de supporter, de ne point en tenir rigueur. Il nous le commande comme maître et aussi comme modèle.

Mais par ailleurs, ces offenses du prochain à notre égard, qui soulèvent notre indignation, sont-elles toujours aussi injustes, aussi imméritées que la susceptibilité nous les montre ? Sommes-nous donc si parfaits que nous n'ayons rien à nous reprocher ? Le plus souvent, ce crime irrémissible, si l'on veut bien y réfléchir, qu'est-il à son origine ? Une parole mal entendue ou mal répétée, une plaisanterie mal prise, une contestation humiliante pour l'amour-propre, une prétention qu'on nous dispute, un léger mépris, un manque de prévenance ou d'attention, un air froid ou indifférent, un oubli des convenances; en somme, c'est l'imagination, ou l'excès de sensibilité, qui grossit démesurément ces prétendus griefs. Et voilà pourtant ce qui, parmi des personnes qui se donnent pour sages, pour sensées, pour esprits larges, engendre des inimitiés tenaces ! quelques deniers comparés aux dix mille talents dont nous sommes en faillite ! Et au sortir de la prière, du tribunal de la réconciliation, au retour même de la sainte table, nous n'aurions pas l'âme assez grande pour en faire la remise !

* *

En vérité, m. f., nous devrions plutôt bénir l'éternelle miséricorde et courir au-devant de l'heureuse assurance qui nous est faite. Je ne sais s'il se trouve dans tout l'Evangile un enseignement plus consolant, pour nous pécheurs, que celui que nous venons d'entendre. L'officier ne pouvait savoir, lui, que son pardon, sa quittance plutôt dépendait de celle qu'il accorderait à son compagnon ; mais, nous, nous le savons, et le sachant, ne devrions-nous pas en vérité être désireux d'avoir un ennemi à qui pardonner ? Fort des paroles du divin Maître, nous pourrions nous présenter devant lui avec confiance et lui dire : O Dieu, à qui rien n'est caché, vous savez que j'ai pardonné de tout cœur les offenses qui m'ont été faites ; daignez vous souvenir de vos promesses. Je compte sur elles pour obtenir l'éternelle miséricorde que j'implore de votre Bonté infinie. Ainsi soit-il.

LVIII

Pour la fête du Christ-Roi

LE CHRIST DONNE LA JUSTICE, L'AMOUR ET LA PAIX

Mes frères,

Tout à l'heure, la belle préface de cette messe mettra sur vos lèvres l'énumération de tous les fruits de la Royauté du Christ : « Règne de vérité et de vie ; Règne de sanctification et de grâce ; Règne de justice, d'amour et de paix. »

Il serait profitable de commenter chacun de ces termes, pleins de sens. Je n'oublie pas que je dois me borner et ne pas abuser de votre bienveillante attention. Je ne m'arrêterai qu'aux trois derniers mots, vous rappelant qu'en effet le Christ-Roi donne aux hommes qu'il est venu sauver, dans leurs rapports avec Dieu et dans leurs relations mutuelles, la *justice*, l'*amour* et la *paix*.

I

La Justice d'abord, qui consiste essentiellement à rendre à chacun ce qui lui est dû, à respecter ses droits.

1. Jésus est venu nous rappeler que la justice *envers Dieu* est notre premier devoir, le devoir même qui renferme tous les autres. C'est si vrai, qu'être juste, en langage chrétien, c'est, ni plus ni moins, vivre selon Dieu et sa volonté sainte. En ce sens on a appelé le Christ lui-même le « Juste » par excellence. En ce sens, nous disons qu'une place est réservée aux « justes » dans le ciel éternel.

Le Christ nous a montré, par son enseignement et sa vie, comment nous observerions cette justice : en conformant, en tout et malgré tous, notre volonté à la volonté du Père qui est dans les cieux. « Je suis venu, a-t-il dit, afin de faire la volonté de mon Père » ; et ce fut là son souci constant, jusqu'au bout ; nous l'entendrons encore au Jardin de l'Agonie : « Père, que votre volonté soit faite, et non pas la mienne. » Alors il pouvait nous dire : « Quand vous prierez, vous le ferez ainsi : Notre Père,... que votre volonté soit faite sur la terre comme au ciel », et puis nous avertir : « Ce n'est pas celui qui dit : Seigneur, Seigneur, qui entrera dans le Royaume des cieux, mais celui qui fait la volonté de mon Père. »

2. Nous devons aussi respecter la justice *envers les autres*.

Notre prochain a droit au respect dans ses biens matériels. Jésus s'est élevé contre les riches rapaces, qui abusent de leur propriété et qui oublient qu'ils ne sont ici-bas que les économes du bon Dieu. Et, d'autre part, il a condamné celui qui, d'une façon injuste, accaparerait le bien d'autrui, et il rappelait la loi formelle au jeune homme qui venait lui deman-

der : « Que dois-je faire pour posséder la vie éternelle ? » — « Tu ne tueras point ; tu ne commettras point d'adultère ; tu ne voleras pas. »

Notre prochain a droit au respect pour sa réputation. Jésus s'est montré sévère contre les diffamateurs, dont l'arme préférée, la plus lâche de toutes, est la calomnie : « Ne fais pas à autrui ce que tu ne voudrais pas qu'on te fît... Avant de voir la paille dans l'œil de ton voisin, prends garde à la poutre qui aveugle le tien... Tu ne rendras pas de faux témoignage... »

Notre prochain a droit au respect pour son âme. Quel anathème terrible Jésus n'a-t-il pas lancé contre ceux qui portent, par leurs paroles, leurs écrits, leur conduite, les autres au péché ! « Celui qui scandalisera un de ces petits qui croient en moi, mieux vaudrait pour lui qu'on lui attachât au cou une de ces meules que les ânes tournent et qu'on le précipitât au fond de la mer ! Malheur au monde à cause de ses scandales ! Il est inévitable qu'il arrive des scandales ; mais malheur à celui par qui le scandale arrive ! »

Le chrétien, sujet du Christ-Roi, doit être juste, dans tous les sens du mot, comme son divin Maître : « Je vous le dis, si votre justice n'est pas plus parfaite que celle des Pharisiens, vous n'entrerez pas dans le Royaume. »

II

Jésus nous a apporté la Charité. C'est là, en somme, tout l'Evangile. Pas de vertu sur laquelle il ait autant insisté. C'est la vertu chrétienne.

1. *Amour de Dieu :* voilà le premier et le plus grand commandement : « Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme, de toutes tes forces... Celui qui aime son père ou sa mère plus que moi n'est pas digne de moi ; celui qui n'accepte pas sa croix pour s'attacher à ma suite, n'est pas digne de moi. »

2. *Amour du prochain :* voilà le second commandement du Roi, semblable au premier : « On reconnaîtra que vous êtes mes disciples, à ce que vous vous aimerez les uns les autres. »

Amour, Charité qui s'étend à tous sans exception : « Si vous aimez seulement ceux qui vous aiment, si vous faites du bien à ceux qui vous font du bien, où est votre mérite ? les pécheurs en font autant. »

Amour, Charité qui ne connaît point de bornes : « Aimez votre prochain comme vous-mêmes... On ne saurait mieux montrer à quelqu'un qu'on l'aime, qu'en donnant sa vie pour lui. »

III

Justice. Amour. Ah ! m. f., n'est-il pas vrai que si ces deux points du programme étaient remplis par tous ; n'est-il pas vrai que si tous les sujets du Christ-Roi lui obéissaient quand il commande : « Soyez justes les uns envers les autres ; aimez-vous les uns les autres », la terre, le monde changeraient de face, et la Paix, la Paix totale, ce bien si précieux, et hélas ! si rare, serait ici-bas florissante ?

C'est le don du Christ. Ne l'appelle-t-on pas, lui, le Roi pacifique ? N'est-il pas venu apporter la paix sur la terre ?

1. La paix *avec Dieu :* il s'est incarné, il a souffert, il a été crucifié, il est mort pour nous l'obtenir. Il s'offre, des milliers de fois, à toute heure du jour et de la nuit, sur les autels du monde entier, pour cela. C'est bien ce que nous rappelle S. Paul dans l'Epître, en même temps qu'aux Colossiens : « Dieu, écrit-il, a voulu réconcilier par son Fils toutes choses avec lui-même, en faisant la paix par le sang répandu sur la croix. »

2. La paix entre les hommes et entre les nations. Parcourez l'Office de ce jour, et vous verrez que l'Eglise s'acharne, pourrais-je dire, à demander au Christ-Roi cette grâce insigne. A l'oraison de la messe, nous prions : « Dieu tout-puissant et éternel,... accordez-nous, dans votre bonté, que toutes les familles des nations, dissociées par la blessure du péché, soient soumises au très doux empire de votre Fils bien-aimé, Roi de l'Univers. » A la secrète : « Nous vous offrons, Seigneur, l'hostie de la réconciliation humaine, afin que Celui que nous immolons, Jésus-Christ, votre Fils, Notre-Seigneur, accorde lui-même à tous les peuples les dons de la paix et de l'unité. »

* *

M. f., je n'insisterai pas davantage. Aussi bien la cause est entendue. Le règne du Christ apporte vraiment la Justice, l'Amour et la Paix.

Il dépend de nous qu'il en soit ainsi. Puissions-nous le comprendre, et ouvrir nos âmes et nos cœurs à son empire, par notre bonne volonté à suivre sa loi, et par notre correspondance constante à sa grâce ! Ainsi soit-il.

LIX

Pour la Toussaint

POUR DEVENIR SAINT, IL FAUT LE VOULOIR

Mes frères,

Il est raconté dans la vie de S. Thomas d'Aquin qu'un jour ses sœurs étant venues le trouver lui demandèrent : « Cher frère, vous qui avez tant étudié, qui êtes si savant, dites-nous donc ce qu'il faut faire pour nous sauver et devenir des saintes. » Et le grand docteur de leur répondre : « Mes sœurs, pour devenir des saintes, il faut le vouloir, cela suffit, mais c'est absolument nécessaire. »

I

Pour devenir saint, il faut le vouloir.

Nous l'avons peut-être un peu oublié durant la saison qui s'achève. Préoccupés des travaux des champs, absorbés par le soin de rentrer vos récoltes, angoissés par les difficultés extérieures, pris tout entiers par vos intérêts matériels, vous avez peut-être oublié les intérêts de votre âme et la grande affaire de votre salut éternel. Mais voici la Toussaint qui vient nous rappeler la pensée de l'éternité. Tout, en ce moment, nous fait souvenir que tout passe ici-bas : les jours qui diminuent, l'atmosphère qui se refroidit, le soleil qui pâlit, les feuilles qui tombent, les arbres qui se dénudent, les tombes de nos défunts, surtout, sur lesquelles nous irons prier ce soir et demain, tout nous rappelle la pensée de la mort, tout nous dit que nous n'avons pas ici-bas de demeure permanente, mais que nous sommes sur la terre, comme tant de parents et d'amis que nous avons connus, des voyageurs en route vers la véritable patrie qui est le ciel. Mais encore faut-il que nous méritions d'y entrer, dans ce ciel, au sortir de ce monde. Or, pour y entrer, il faut être saint, et pour être saint, l'illustre docteur de l'Eglise S. Thomas d'Aquin nous l'a dit tout à l'heure, il faut le vouloir.

Cela suffit, et tous ceux qui dans le passé ont véritablement voulu être saints le sont devenus. Animé de ce désir, le saint évêque de Genève S. François de Sales se disait à lui-même : « Il y a déjà en paradis quatre saints du nom de François, il faut que je sois le cinquième. » Il le voulut et il le devint en effet. — « Oh ! mes enfants, disait un soir une mère à ses enfants en leur faisant réciter leur prière, que je serais heureuse si l'un d'entre vous devenait un saint ! » Et aussitôt, le plus jeune se jetant à son cou et l'enlaçant de ses petits bras de s'écrier avec effusion et candeur : « Maman, ce sera moi ! » Il tint parole ; il devint un grand saint et un grand pape, S. Pierre Célestin.

Pour devenir saint, il faut le vouloir, cela suffit, mais c'est absolument nécessaire. A part les petits enfants morts avec l'innocence de leur baptême et qu'on appelle pour cela des « voleurs du paradis », vous ne trouverez pas dans le ciel un seul bienheureux qui soit devenu saint sans le vouloir. Vous n'y trouverez pas un seul père de famille, une seule mère chrétienne, un seul jeune homme, une seule jeune fille qui n'ait pas sur la terre voulu être saint et traduit cette volonté dans ses actes. « Tous, dit S. Augustin, se sont sauvés parce qu'ils l'ont voulu. *Voluerunt et ipsi salvi facti sunt.* » Et la raison pour laquelle cette volonté est nécessaire, c'est que Dieu nous a créés libres et c'est de l'usage que nous faisons de notre liberté que dépendra notre sort éternel. Nous ayant créés libres, Dieu respecte notre liberté, il place devant nous le bien et le mal et nous laisse le soin de choisir. Sans doute, il nous commande de choisir le bien et d'éviter le mal, il nous offre sa grâce pour faire le premier et éviter le second ; mais si, désobéissant à sa loi, résistant aux prévenances de sa grâce, notre volonté ne choisit pas le bien mais le mal, nous ne deviendrons jamais des saints. « Dieu, dit encore S. Augustin, qui nous a créés sans nous, ne peut pas nous sauver sans nous. *Deus qui creavit te sine te, non potest salvare te sine te.* »

II

Pour devenir saint, il faut le vouloir ; mais le vouloir comment ?

1. Il faut tout d'abord le vouloir *efficacement*. Si vous voulez sincèrement devenir des saints, il faut en prendre les moyens, car qui veut la fin veut les moyens. Il est certain, m. f., que n'importe à qui vous demanderez : « Voulez-vous être un saint ? voulez-vous aller au ciel? » il vous répondra : « Oui, certainement, je le veux. » Mais si celui-là mène une vie de païen, ne fréquente jamais l'église, ne s'approche jamais des sacrements, ne prie pas, il ne veut pas devenir saint d'une volonté efficace. Il ressemble au cultivateur qui voudrait bien moissonner, récolter, mais qui ne voudrait ni cultiver, ni labourer, ni semer ; évidemment, au jour de la moisson il ne trouverait dans ses champs que chardons et mauvaises herbes. Ainsi du chrétien qui voudrait être saint sans en prendre la peine.

Pour que notre volonté de devenir saint soit efficace, elle doit nous faire accomplir les œuvres qui font les saints : prier chaque jour, sanctifier le dimanche, fréquenter le sacrement de pénitence et la table sainte, respecter le bien du prochain, sa réputation, son honneur. Autrement vous avez beau dire que vous voulez être saint, vos œuvres démentent vos paroles.

2. Pour devenir saint, il faut en second lieu le vouloir *généreusement*. Quand il s'agit d'assurer le succès d'une entreprise importante, vous y apportez tous vos soins, vous ne négligez aucune précaution, vous ne craignez jamais d'en trop faire. Or, m. f., devenir saint est une affaire très importante : c'est l'unique affaire importante, près de laquelle toutes les entreprises terrestres ne sont que bagatelles. Si nous devenons des saints, tout est gagné ; si nous ne devenons pas des saints, tout est perdu. Devenir saint, c'est éviter l'enfer, c'est mériter le ciel, c'est assurer son bonheur éternel. Aussi, pour devenir saints, les bienheureux dont nous faisons aujourd'hui la fête, nos pieux ancêtres croyaient n'en jamais faire assez. Ils ne priaient pas seulement matin et soir, mais ils priaient souvent dans la journée, ils étaient fidèles au *Benedicite*, aux grâces, à l'*Angelus* et à toutes les pratiques journalières du chrétien. Ils ne se contentaient pas d'assister à la messe le dimanche, mais ils assistaient encore aux vêpres et aux autres exercices de piété. Ils ne sanctifiaient pas seulement le dimanche, mais ils venaient aux offices de l'Avent qui se faisaient jadis ; ils revenaient de leur travail pour assister à la prière en Carême et aux offices de la Semaine Sainte ; ils prenaient part aux processions des Rogations et à tous ces beaux offices de semaine qui sont tombés en désuétude. — « Tout cela n'est pas d'obligation, » direz-vous. — Vos pieux ancêtres le savaient tout aussi bien que vous, mais ce qu'ils savaient aussi, c'est qu'il faut viser plus haut pour atteindre le but ; c'est que, quand on ne veut pas aller au delà de ce qui est d'obligation, on risque fort de rester en deçà, et que quand on craint d'en faire trop, on est exposé à n'en pas faire assez.

Regrettent-ils, m. f., tout ce qu'ils ont fait pour le bon Dieu ? Certainement non. Ce qu'ils ont fait de trop, si tant est qu'ils aient fait quelque chose de trop, leur vaut une plus grande gloire en paradis, et le bon Dieu, plus généreux qu'eux encore, récompense par une éternité de bonheur leurs quelques années d'efforts.

3. Enfin, m. f., pour devenir saint, il faut le vouloir *sans délai*.

Il en est qui se proposent de travailler à leur sanctification lorsqu'ils seront vieux, quand ils verront que le moment est venu pour eux de quitter ce monde. A plusieurs de ceux qui raisonnent ainsi je pourrais répondre : « Alors, qu'attendez-vous encore pour vous convertir et assurer votre salut? Vos cheveux blancs ou grisonnants ne vous disent-ils pas suffisamment que vous êtes vieux, et tant de personnes de votre âge, tant de personnes même plus jeunes que vous et qui sont mortes, ne vous disent-elles pas suffisamment que la mort ne saurait tarder pour vous ? Vous restez presque seul de votre génération, et cela ne suffit pas à vous convaincre qu'il est grand temps de mettre ordre à vos affaires et de songer à votre éternité ! Qu'attendez-vous encore ? »

Mais soit ; vous êtes jeunes ; qu'est-ce que cela prouve ? Vous savez bien que la mort frappe à tout âge, et, ce soir, ce n'est pas seulement sur des tombes de vieillards qu'on ira prier, ce ne sont pas seulement des enfants qui iront prier sur la tombe de leurs parents; mais il y aura des époux et des épouses sur la tombe du compagnon ou de la compagne de leur vie, des frères et des sœurs sur la tombe de frères et de sœurs défunts ; il y aura même des

pères et des mères sur la tombe d'enfants qui régulièrement auraient dû leur fermer les yeux et qui les ont devancés au tombeau. Alors, m. f., de quel droit nous promettons-nous encore de longues années de vie, quand de plus jeunes, de plus robustes peut-être, sont morts depuis longtemps ?

Si nous voulons réellement être un jour des saints, il ne faut pas attendre pour travailler à le devenir. La mort peut nous frapper à tout instant. Du reste, la mort est ordinairement l'écho de la vie : telle vie, telle mort. Si donc nous voulons mourir en saints, prenons la résolution de vivre dès aujourd'hui en saints. Ainsi soit-il.

SERMONS POUR LA TOUSSAINT

I

NOTRE FIERTÉ D'ÊTRE LES FILS D'UNE ÉGLISE SAINTE

Gaudeamus omnes in Domino, diem festum celebrantes sub honore sanctorum omnium.
Réjouissons-nous tous dans le Seigneur, en célébrant cette fête en l'honneur de tous les saints.
(Introït).

Mes frères,

Au lendemain de la victoire de 1918, nos chefs et nos soldats qui avaient été à la peine, furent enfin à l'honneur.

Ce défilé de la victoire ! Est-il possible que nous en perdions le souvenir ? Ce jour-là, comme on se sentait fier d'être Français ! Il ne serait venu à l'idée de personne, devant ce défilé glorieux, de rabaisser ou de décrier la patrie. Et qui donc l'eût supporté alors ? Un sentiment de légitime fierté redressait nos fronts à la pensée que la France, tant déconsidérée à l'Etranger avant la guerre, avait fait devant les nations la preuve de sa valeur.

Ce souvenir d'hier peut nous aider à comprendre mieux cette solennité de la Toussaint. Le retour annuel de nos fêtes religieuses risque de nous y accoutumer ; il est bon d'en raviver les émotions au contact des émotions neuves de la vie moderne.

En cette fête de la Toussaint, depuis des siècles, légitimement fière elle aussi, l'Eglise invite tous les catholiques à venir acclamer tous ceux, et ils sont légion, dont la sainteté fait sa gloire à travers les âges et à travers le monde : « *Gaudeamus omnes in Domino,* chante-t-elle : réjouissons-nous tous dans le Seigneur en cette fête que nous célébrons en l'honneur de tous les saints. » Et, à cet appel, voici que les oublieux eux-mêmes se souviennent de leur baptême et que la foule emplit les églises autant qu'au jour de Pâques. Au souvenir de ces innombrables héros de la sainteté qui font l'honneur de notre Eglise, tous se sentent fiers d'être de chez elle.

L'occasion est donc bien bonne pour nous tous, m. f., de prendre davantage conscience de cette fierté catholique qui peut être un merveilleux tonique de vitalité religieuse pour ceux qui croient. Catholiques, nous avons le droit de marcher le front haut. Nous appartenons bien à la véritable Eglise du Christ, car 1° l'Eglise du Christ est sainte, et 2° notre Eglise catholique est sainte.

I. — *L'Eglise du Christ est sainte*

Entre autres signes évidents auxquels tout homme de bonne volonté peut reconnaître la véritable Eglise, l'Eglise d'origine divine et fondée par le Christ, il faut mettre la sainteté. Une société religieuse dont le programme ne conduirait logiquement qu'à l'irréligion, à l'injustice et à l'égoïsme, à une morale privée ou publique indépendante, ou même tout simplement à ce qu'on appelle couramment l'honnêteté, ne peut prétendre tenir du Christ sa constitution ni par conséquent se prévaloir de son nom pour s'imposer aux consciences. Pour revendiquer cet honneur et ces droits, il faut qu'elle possède visiblement des principes et des moyens capables de susciter une sainteté supérieure, et qu'elle fasse effectivement et régulièrement, dans ses membres, la preuve de cette fécondité spirituelle par une floraison de vertus suréminentes et héroïques qui dépasse manifestement les possibilités morales naturelles de l'humanité. A ce compte on sera forcé de reconnaître qu'elle vient de Dieu et du Christ.

Ces exigences de notre raison sur l'Eglise qui se recommande du Christ, avant de donner son adhésion à ce qu'elle enseigne et à ce qu'elle commande, le Christ les a lui-même sanctionnées. La foi n'est pas une abdication de l'intelligence ; l'intelligence ne croit qu'à bon escient.

Le Christ en effet ne s'en tient pas à rééditer sans plus les dix commandements des tables de la Loi ; il entend lui apporter des perfectionnements : *Non veni solvere legem, sed adimplere.* C'est ainsi qu'il exige de ses disciples de ne pas se contenter du texte de la loi, mais d'en pénétrer l'esprit ; de ne pas se laver seulement les mains, mais de purifier surtout leur cœur ; de ne pas se donner hypocritement les dehors de la vertu, comme ces sépulcres blanchis de pharisiens, mais d'être saints devant Dieu comme devant les hommes : « Je vous le déclare : si votre justice ne vaut pas mieux que celle des scribes et des pharisiens, vous n'entrerez pas dans le royaume des cieux. » (Mt., v, 20). Bien plus, dans son discours des béatitudes et dans son exposé de conseils, il propose, au-dessus des vertus communes, un idéal supérieur d'humilité, de chasteté, d'abnégation, de charité, d'amour des ennemis, auquel devra tendre tout un corps d'élite, jusqu'à s'approcher le plus possible de la perfection de Dieu : « Vous donc soyez parfaits comme votre Père céleste est parfait. » (Mt., v, 48).

Ainsi, m. f., comme conclura l'apôtre S. Paul, « le Christ a aimé l'Eglise et s'est livré lui-même pour elle, afin de la sanctifier, après l'avoir purifiée dans l'eau du baptême avec la parole, pour la faire paraître devant lui, cette Eglise, glorieuse, sans tache, sans ride, ni rien de semblable, mais sainte et immaculée. » (Eph., v, 25-27).

Pour la faire paraître devant lui dans toute cette gloire, mais aussi devant les autres. Puisque l'homme devra reconnaître la véritable Eglise du Christ à sa sainteté suréminente, il faudra bien que cette sainteté soit visible non seulement au regard de Dieu, mais encore à notre regard. Aussi le Christ ajoutait-il : « Vous êtes la lumière du monde. Une ville située au sommet d'une montagne ne peut être cachée, et on n'allume pas une lampe pour la mettre sous le boisseau, mais sur le chandelier, et elle éclaire tous ceux qui sont dans la maison. Qu'ainsi votre lumière brille devant les hommes, afin que voyant vos bonnes œuvres, ils glorifient votre Père qui est dans les cieux. » (Mt., v, 14-16).

Ainsi donc : sainteté, sainteté éminente, sainteté supérieure manifeste, voilà, sur les exigences de notre

raison et le témoignage du Christ, le signe auquel on pourra reconnaître, à ne pas s'y tromper, l'Eglise qu'il a fondée pour présider à la réalisation de nos destinées.

II. — *L'Eglise catholique est sainte*

Or, s'il est une circonstance qui peut nous donner l'impression très vive de la sainteté de l'Eglise catholique, c'est assurément cette fête de la Toussaint.

Nous n'ignorons pas que chaque jour l'Eglise honore l'un ou l'autre de ses héros ; mais savons-nous assez qu'au nom du saint du jour rappelé sur le journal ou inscrit à la craie chez la fleuriste ou le pâtissier, s'ajoute, dans le livre d'or officiel de l'Eglise, une liste de dix ou quinze noms ? Pensons-nous qu'il faudrait décupler et centupler ces listes si l'Eglise avait homologué tous les saints qu'elle a produits, pour ne parler même que de ceux qui ont laissé après eux un sillage lumineux de gloire ? Réfléchissons-nous assez au prestige dont l'environne le resplendissement combiné de tant de vertus réunies de tous les siècles, de toutes les latitudes, de toutes les classes sociales ?

Alors, aujourd'hui, elle nous invite à voir passer le défilé interminable de ses gloires.

Elle l'annonce par le message impressionnant de l'apôtre S. Jean : la vision d'une foule immense que personne ne peut compter et qui s'avance des quatre points cardinaux.

Elle ne peut donc les passer en revue un à un ; du moins elle les dénombrera sous le fanion de la vertu pour laquelle ils ont combattu, comme les différentes armes se succèdent dans une parade militaire.

En tête, voici la Vierge. Celle-là, c'est la plus parfaite réussite de la sainteté de l'Eglise. Elle a porté toutes les vertus : humilité, pureté, dévouement, à des sommets où ceux qui la suivent ne la suivront que de très loin. Elle incarne en elle la sainteté des apôtres, des martyrs, des vierges, comme dans un chef s'incarne la valeur de son armée.

Elle s'avance maintenant, cette armée, conduite par ceux qui l'ont menée à la victoire : les pêcheurs de Galilée devenus pêcheurs d'hommes, et à leur suite tous les prédicateurs de l'Evangile, ceux de l'Europe, de l'Asie, de l'Amérique, de l'Afrique, de l'Océanie, depuis les premiers évangélisateurs des Gaules jusqu'aux pionniers inconnus de nos siècles missionnaires, les colons héroïques de l'immense champ des âmes. Combien sont-ils ? Ce sont les chefs, et déjà on ne peut plus les compter.

S'ils ont la tête nimbée de l'auréole de ceux qui furent des porte-lumière, ils ont aussi pour la plupart sur leurs épaules la pourpre du martyre,... comme ceux qui leur succèdent en masses toujours renouvelées. Entre tous, ces martyrs sont la preuve émouvante de la sainteté de l'Eglise, comme dans un cortège patriotique les grands mutilés et les croix de feu sont les plus acclamés. Par leur nombre, leurs âges divers, l'inouïe variété des tourments subis, la constance patiente et douce avec laquelle ils les ont endurés, le sacrifice de leur fortune, de leur situation, de leur vie, ils apportent bien à l'Eglise le témoignage d'une sainteté au-dessus des forces humaines, et par conséquent divine. « J'en crois des témoins qui se font égorger. » Et leur titre de martyrs ne signifie pas autre chose en effet : ils furent des témoins, témoins de la vérité, témoins du Christ, témoins de l'Eglise.

Le témoignage apporté par la mort continue par le témoignage de la vie. Malgré l'invitation au plaisir, malgré la revendication des passions, des milliers et des milliers d'hommes et de femmes, — prêtres, religieux, laïcs, — ont affronté, non pas seulement dans une heure d'enthousiasme, mais à chaque minute d'une longue existence, l'effort toujours renouvelé qu'exige le devoir quotidien. Cela, c'est le martyre à petit feu. Ils sont donc eux aussi des témoins de la sainteté de l'Eglise, qui les appelle en effet d'un nom pareil à celui des martyrs : les *confesseurs*, c'est-à-dire ceux dont la vie fut un hommage, une profession, un témoignage rendu à la pureté morale de sa doctrine.

Dans ce défilé qui se prolonge apparaît maintenant un cortège qui est le charme, la parure, le miracle de la sainteté de l'Eglise : le cortège des vierges. Nous connaissons par l'histoire la corruption des sociétés antiques, nous savons par les journaux les bas-fonds où se traîne et s'enlise notre pauvre humanité. Sur ces bourbiers, même aux pires époques d'immoralité, l'Eglise a fait s'épanouir de blanches et fraîches corolles de pureté, dont le parfum purifiait l'atmosphère que respirait le monde, dont l'éclat mettait dans son ciel un peu de lumière, dont la beauté le rendait encore habitable.

Et le cortège continue, interminable,... car on ne peut compter ceux qui le composent : *quam dinumerare nemo poterat.*

* *

Dites-moi, m. f., est-il société religieuse qui puisse aligner en rangs serrés de tels exemplaires de pureté, de sacrifice, de charité, en un mot de sainteté? Dites-moi, est-il possible, vu l'irrésistible entraînement de l'humanité vers les bas-fonds, de pouvoir attribuer cette merveilleuse et infinie variété de vertus aux seuls efforts des hommes ?

Eh non ! Il y a là un miracle d'ordre moral qui suppose l'intervention de Dieu. Et puisque cette intervention surnaturelle s'est produite en faveur de l'Eglise romaine, il faut conclure que cette Eglise est la véritable Eglise du Christ.

Nous ne contredirons pas aux historiens qui relèvent, à telle ou telle époque, des relâchements regrettables dans l'Eglise, du haut en bas de la hiérarchie. Nous ne prétendrons pas que dans cette société, divine et humaine à la fois, l'humain ne semble parfois masquer le divin. Nous savons faire la part du feu.

Mais, encore une fois, aucune société religieuse ne peut exhiber un pareil passé de sainteté. Notre Eglise qui le possède peut en être fière. Plus que fière : car, je le répète, c'est moins son œuvre que l'œuvre de Dieu. Elle peut donc ajouter : « Croyez en moi, puisque Dieu est avec moi. »

Il est donc bien vrai que la Toussaint, c'est la fête de notre fierté catholique et, en même temps, devant le monde, le témoignage de son origine divine.

« *Gaudeamus omnes*... Réjouissons-nous en ce jour, » chante l'Eglise au début de la messe de la Toussaint. Comment ne pas nous rendre à cette invitation quand cette fête déroule sous nos yeux un tel passé de gloire ?

Mais ajoutons à la fierté de notre Mère la Sainte Eglise, en nous montrant dignes de ceux qui nous ont précédés et dont nous avons le devoir, pour l'honneur même de cette Eglise, de prolonger les nobles exemples de vertu et de sainteté. Ainsi soit-il.

II

L'APPEL DE LA TERRE ET DU PURGATOIRE A LA JÉRUSALEM CÉLESTE

Vocate nos in patriam, locate nos in sedibus.
Appelez-nous dans la patrie, assurez-nous une place dans l'éternelle demeure.
(Hymne des Vêpres).

Mes frères,

Quel est le sens de cette fête qui vous rassemble si nombreux aujourd'hui ? Elle signifie que nous croyons à une vie future, où l'âme immortelle reçoit, en attendant la résurrection des corps, la récompense de ses mérites. Elle signifie que ceux qui pleurent sur des tombeaux doivent relever leur courage et ranimer leur espérance à la pensée d'un revoir éternel. Elle est surtout l'affirmation touchante du dogme à jamais consolant de la Communion des Saints, qui nous montre reliés les uns aux autres les élus du ciel, les fidèles trépassés et les chrétiens vivant sur la terre.

Voyez prosternés aux pieds des habitants de la Jérusalem céleste les enfants de l'Eglise et les âmes du purgatoire : ils unissent leurs hommages envers les bienheureux, et ceux-ci, du sein de leur gloire, font éprouver à leurs frères d'outre-tombe et d'ici-bas les effets salutaires de leur puissante intercession. Merveilleux échange de prières et de secours, qui met sans cesse en présence les différents membres de l'Eglise du Christ.

Une supplication s'élève de la terre vers le ciel : « *Vocate nos in patriam,* appelez-nous dans la patrie, » tandis qu'une autre monte non moins ardente des profondeurs du lieu d'expiation : « *Locate nos in sedibus,* assurez-nous une place dans l'éternelle demeure. » Elle est si touchante, que je me propose de la commenter pour votre édification.

I

Appelez-nous dans la patrie : c'est aujourd'hui le cri de notre monde terrestre à la vue des triomphes du ciel.

1. La patrie ! Qu'est-ce donc, sinon la contrée d'origine où l'on a reçu le jour, où l'on a vécu, grandi sous les regards, je devrais dire sur le cœur de parents bien-aimés, objet de leur sollicitude, entouré de leur affection, instruit par leurs leçons et par leurs exemples !

Pour le chrétien, la véritable patrie n'est autre que le ciel. Voulant donner la généalogie du Christ, S. Luc remonte de famille en famille jusqu'à Adam, et arrivé au père du genre humain, il dit de lui : « *Qui fuit Dei,* qui a été enfant de Dieu. » Comme ce mot dans sa concision exprime bien notre céleste origine ! C'est dans les éternelles splendeurs des cieux que nous avons commencé d'être ; le cœur de Dieu a été pour ainsi dire notre berceau ; son amour nous a donné naissance en nous appelant à la vie de préférence à tant d'autres qui n'ont point vu le jour. Prévenus par cet amour, attirés à la grâce par cette miséricorde, formés par ses mains divines, nous avons puisé en Dieu ce besoin d'infini, cette soif d'immortalité, cette aspiration vers un monde supérieur qui tourmentent l'homme et qui ont fait dire au poète :

L'homme est un dieu tombé qui se souvient des cieux.

Dieu tombé, oui, hélas ! pour lequel la terre n'est plus devenue qu'un lieu d'exil, une vallée de larmes, un séjour d'attente, d'où il lui faut, au prix de tant d'efforts, de luttes et de sacrifices, reconquérir le bonheur dont il a été dépossédé.

2. La patrie ! C'est la région bénie qu'habitent les parents, les amis, ceux avec lesquels on a vécu, dont on a partagé les travaux, les peines et les joies. Et alors que chaque jour, autour de nous, la mort éclaircit les rangs en multipliant les séparations, où cherchons-nous nos chers disparus ? N'est-ce pas dans le sein de Dieu ?

C'est là qu'ils sont partis les uns après les autres au sortir de ce monde, emportant le meilleur de nous-mêmes. C'est là qu'ils boivent aux sources de la vie, qu'ils renouvellent à jamais leur jeunesse, qu'ils oublient les tristesses d'ici-bas et se reposent des labeurs passés.

C'est de là qu'ils veillent sur nous, nous protègent, nous suivent, s'intéressent à tout ce qui nous touche ; car les liens qui nous les unissaient se sont plus étroitement resserrés, loin de s'affaiblir, et leur félicité, au lieu de les rendre indifférents à nos maux, accroît singulièrement leur compassion.

C'est de là qu'ils nous préparent une place et attendent le moment où, affranchis des misères de ce monde, nous irons à notre tour goûter avec eux les délices du ciel et la possession de Dieu.

Oui, c'est là que nous les cherchons et que notre foi les retrouve. Tandis que nos fronts s'inclinent devant la froide pierre qui recouvre leurs restes vénérés, et que de nos yeux s'échappent des larmes, notre regard les suit au sein du céleste séjour, notre cœur se console de les savoir à jamais heureux et aspire à les rejoindre un jour. Oh ! qu'il faut plaindre ces chrétiens sans croyance à qui le ciel ne dit rien, et ces hommes perdus de mœurs à qui sa pensée arrache ainsi qu'à Luther le cri du désespoir : « Tu n'es pas pour nous ! »

3. La patrie ! C'est enfin le lieu où l'on se sent chez soi, où l'on sait n'être pas étranger, où partout l'on n'est ni à la gêne ni à charge.

Si vous avez voyagé hors de France, vous avez éprouvé par vous-même ce qu'il y a de pénible à se trouver dans un pays dont on ignore la langue, les usages, la topographie, où l'on ne connaît personne, où l'on est soi-même inconnu de tous. Et dans sa patrie elle-même, de qui est-on connu ? En un coin de terre, d'une partie infime de ses compatriotes, dont le nombre diminue d'année en année avec l'âge, les deuils, les revers, les infirmités !

Si cordiale que soit aussi l'hospitalité offerte par des amis et des proches, n'est-ce pas un fait d'expérience qu'à la longue on craint d'être importun, qu'on est pris du désir de retrouver ses habitudes, son genre de vie, en un mot son *chez soi ?* Et combien souvent jusque chez soi, à force de luttes, de deuils ou de déceptions, on devient à charge à soi-même, on souffre d'un malaise immense, indéfinissable ! Tant il est vrai qu'ici-bas nous ne sommes que des hôtes et des étrangers, *hospites et advenæ,* disait l'Apôtre (Ephés., II, 19), que nous n'y avons point une demeure permanente (Hébr., XIII, 14), mais que nous y sommes à la recherche d'une cité future.

Au ciel seulement, le chrétien est chez lui, il ne connaît ni lassitude ni ennui, il ne cause ni gêne ni fatigue, parce qu'il est dans la maison de son Père, parce qu'il se trouve en famille, en société du plus aimant des pères, de la plus tendre des mères, des frères les plus affectionnés. Là il est le concitoyen des saints et le familier de Dieu (Ephés., II, 19). Tous le connaissent et sont connus de lui, tous l'ai-

ment et sont payés de retour ; ils parlent tous la même langue, celle de la louange divine ; ils sont tous unis par l'amour du même Dieu.

Tant qu'il est ici-bas, le chrétien sait pouvoir compter sur la protection des habitants du ciel, et il a en eux autant d'amis. Mais cette assurance elle-même, en adoucissant les tristesses de l'exil, ne contraste que mieux avec les désillusions de ce monde et avive les désirs de l'au-delà par la certitude d'y goûter l'immuable fraternité des âmes.

Le ciel est donc vraiment la patrie des enfants de Dieu. Voilà pourquoi exilés, séparés de tant d'êtres aimés, étrangers sur la terre, à la vue du séjour éternel dont la solennité de la Toussaint semble nous entr'ouvrir la porte, nous tendons vers lui nos mains suppliantes pour dire aux élus : *Vocate nos in patriam ;* ô vous qui êtes dans la céleste patrie, souvenez-vous de ceux qui vivent dans l'exil, daignez nous réunir un jour avec vous !

II

Nous ne sommes pas les seuls à solliciter le secours des saints. Il est une autre région d'où montent vers le ciel une supplication plus ardente encore, des accents plus douloureux, des plaintes plus déchirantes : « *Locate nos in sedibus,* assurez-nous une place dans la céleste demeure ! » s'écrient les âmes du purgatoire.

Ici encore, c'est l'exil, avec les séparations qui s'ensuivent, avec les souffrances dont il s'accompagne ; mais c'est l'exil accru d'une inexprimable nostalgie.

Souffrir n'est rien aux captifs d'outre-tombe ; ils trouvent même à leurs tourments une sorte de joie, parce qu'ils s'y purifient de leurs souillures et y parachèvent leur ressemblance avec Dieu. Seule la privation de Dieu leur est la plus dure affliction. Aimer au degré où ils l'aiment; comprendre, comme ils en ont l'intelligence, qu'il est le Bien suprême, infini, véritable ; se sentir attiré vers lui de toute la véhémence de son amour, de toute l'ardeur de sa volonté, et être retardé dans la possession de son Dieu, être arrêté dans son élan, quelle torture !

Les conditions de notre existence sur la terre, les relations que nous y entretenons, les affaires que nous y traitons, les quelques satisfactions qu'elle nous offre, jointes aux affections très légitimes dont nous recevons les marques, nous rendent moins sensibles l'éloignement de Dieu et l'absence des biens éternels. Mais il n'en va pas de même de l'autre côté. Affranchie des sens, exempte des illusions qu'ils engendrent, ayant rompu tous les liens, hormis ceux de la charité, l'âme, à la lumière qui lui vient de l'éternité, voit et comprend ce qui jusqu'alors s'enveloppait pour elle d'obscurité. Dieu lui est tout. Le posséder est son unique besoin. Elle a soif de lui, elle n'ambitionne que de se plonger dans l'océan de sa béatitude, elle aspire de tout son être à le contempler face à face. Hélas ! il lui faut attendre, et combien de temps encore ! cette ineffable jouissance ; la justice divine la retient au séjour de l'expiation, et, à défaut de la justice, le sentiment de son indignité, le besoin de se purifier l'arrêteraient dans son essor.

Que faire ? Sa prière, si ardente soit-elle, est désormais sans mérite et ne saurait acquitter une obole de sa dette ; ses souffrances n'opèrent que lentement le travail de purification auquel elle doit être soumise avant son admission en présence du Saint des saints.

Elle se souvient alors que Dieu a déposé dans le trésor de l'Eglise des richesses infinies pour suppléer à son insolvabilité comme à l'indigence de ses frères d'ici-bas. Et « du fond de l'abîme » elle gémit, elle supplie, tantôt implorant la pitié de ceux qu'elle a connus et aimés sur la terre, tantôt provoquant les suffrages de la T. S. Vierge et des saints. Oh ! qu'elle envie leur bonheur ! comme il lui tarde de le partager ! Dans sa douloureuse attente, elle redit le cantique d'ici-bas :

> Vous qui régnez dans la Patrie,
> Bienheureux habitants des cieux,
> Entendez la voix qui vous prie.
> Comprenez ma détresse et exaucez mes vœux !

Locate nos in sedibus. Faites-nous asseoir bientôt au céleste séjour, afin que nous y trouvions le lieu de rafraîchissement, la béatitude du repos, la clarté de la lumière par la possession de Dieu !

* *

N'est-elle pas touchante, m. f., cette double prière qui monte en même temps des régions terrestres et de celles du purgatoire vers la Jérusalem céleste ? Glorieuse aux élus, elle leur rappelle qu'au sein de leur félicité ils ne cessent d'être nos frères et qu'ils doivent s'intéresser à nos épreuves.

Qu'elle s'élève donc plus confiante encore la supplication des fidèles qui combattent et des fidèles qui souffrent ! Qu'elle aille, de rangs en rangs, provoquer la compassion des élus ! Qu'elle aille jusqu'aux pieds de leur auguste Reine, si douce, si bonne, si secourable à tous ceux qui pleurent et si puissante aussi dans sa médiation ! Qu'elle aille jusqu'au trône du « Père des miséricordes », du Dieu de toute consolation, de l'Auteur de toutes grâces, du Consommateur de toute gloire ; et qu'elle nous revienne à nous, exilés de la terre, en secours plus efficaces, en bénédictions plus abondantes, en désirs plus ardents du ciel, en conversion plus sincère ! Qu'elle revienne aux captifs d'outre-tombe en soulagement et en délivrance, afin qu'à tous il leur soit donné d'aller grossir les phalanges des bienheureux habitants du ciel ! Ainsi soit-il.

III

LES DEUX ROYAUMES

Mes bien chers frères,

Deux Maîtres se partagent le monde : Satan et Dieu ; et tous deux ont des serviteurs dévoués. Pour ceux de Satan, il n'y a que la terre qui compte ; pour ceux de Dieu, les saints de toujours ou qui le sont devenus plus ou moins tôt, plus ou moins tard, il n'y a que le ciel. Les premiers cherchent leur bonheur uniquement ici-bas ; les autres l'attendent dans une vie meilleure, au-delà de la tombe, dans l'éternité bienheureuse.

Il y a un système dogmatique (je ne le désignerai pas plus clairement) qui prétend remplacer le vieux *Credo* chrétien et l'Evangile du Christ ; il y a même des partis politiques qui, poussés par la Franc-Maçonnerie, se sont donné à tâche de fermer les âmes au surnaturel, et ont déclaré une guerre acharnée à Dieu, à la Religion, à tout ce qui s'oppose à leur athéisme et à leur matérialisme, décevants et malfaisants.

Décevants, oui ! malfaisants, oui encore !

Je songe ici à la parole de Montesquieu qui disait à peu près : « Chose curieuse : le christianisme,

qui a pour but de nous apprendre à vivre pour le ciel, nous enseigne aussi comment il faut vivre sur la terre pour y être heureux ! »

C'est un fait, — on a beau se boucher les yeux pour ne pas voir la réalité, — c'est un fait d'expérience : plus la foi disparaît et moins on est heureux ici-bas, dans notre pauvre société humaine.

Les crises que nous subissons, et qui, à juste titre, nous épouvantent, au fond n'ont pas d'autre cause. Crise économique, crise sociale, même crise internationale n'ont pas d'autre origine que l'individualisme, autrement dit l'égoïsme apporté chez nous d'abord, puis dans le monde, par l'esprit de la Révolution française, et qui continue à sévir. Or cet esprit, vous ne l'ignorez pas, était avant tout antichrétien.

Il faudra donc, si l'on veut en sortir, revenir à l'Evangile et multiplier les saints. Ou bien ce sera, et à bref délai, la catastrophe.

Taine l'avait sagement prédit ; et je crois bien qu'à l'autre bout de l'Europe, Lénine lui faisait naguère écho : « Un jour prochain viendra où il n'y aura plus en présence que le catholicisme et la révolution ; il faudra choisir. » Ne sommes-nous pas à l'échéance ?

Tout se ramène à choisir entre les deux Maîtres dont je parlais au début, entre le royaume de la terre et celui du ciel.

L'homme a soif de paix, de bonheur : qui les lui donnera ?

* *

La vie matérielle ? Ah ! je sais bien, philosophes modernes, vous le lui avez promis. Mais j'imagine volontiers ce que vous répondra, sinon en paroles, du moins par ses actes, celui qui n'a pas ce qu'il lui faut, qui manque même assez souvent du nécessaire, en tout cas qui envie les prétendus heureux de ce monde : « Vous avez éteint les étoiles qui brillaient au ciel des pauvres gens ; vous m'avez dit que l'homme n'était qu'un animal perfectionné ; que Dieu, le Ciel, l'Enfer, l'Eternité bienheureuse ou malheureuse étaient des chimères inventées par les prêtres pour nous dominer... Vous m'avez, avec la foi, arraché l'espérance !... Mais savez-vous que si je n'ai plus à attendre le bonheur d'un Père infiniment bon, miséricordieux et juste, je le veux tout de suite ? Tout de suite, entendez-vous ? Vous me direz qu'il n'y a pas d'autres divinités que la Raison, le Progrès, la Science. Vous en avez plein la bouche. Mais permettez : tous ces grands mots ne m'aident pas à vivre. La Raison ? elle ne me donne ni la paix, ni la certitude. Le Progrès ? je l'ai vu à l'œuvre il y a vingt ans, en plein xx^e siècle, dans la plus atroce des guerres, et j'ai failli le revoir hier, encore plus atroce. La Science ? elle produit des choses merveilleuses ; mais j'ai si peu les moyens de me les procurer !...

« Vous me dites bien : Le Paradis ? c'est nous qui, avec notre système, notre doctrine, nos réformes, vous le donnerons demain. — Demain ? mais je n'ai pas le temps d'attendre, moi ! Qui sait si, demain, je ne serai pas entre quatre planches, dans le trou noir, où, selon vous, tout finit, et d'où l'on ne revient pas ?

« Attends ! Patiente ! Résigne-toi ! Consens-y pour tes enfants : eux, ils verront l'âge d'or ! — Mince consolation pour moi !... Mais enfin, si c'était vrai !... Seulement, que voulez-vous, je suis sceptique ; vous avez déjà dit la même chose à mon père et à mon grand-père, et je ne vois pas que mon sort soit plus enviable que le leur !... Peut-être l'est-il moins, car vous avez éveillé en moi des appétits qu'ils ignoraient.

« Demain ? — Non ; aujourd'hui !... J'en ai assez de vos promesses. Je vous vois, vous et d'autres, rouler en auto à des vitesses qui sèment l'épouvante ; je vois vos femmes se pavaner en des toilettes rutilantes, avec 200.000 fr. de perles autour du cou... Pourquoi vous, et pas moi ?... Ecoutez : si vous ne voulez pas me donner ma part de richesses et de jouissances, je la prendrai. Peut-être bien que ce soir sera « le grand soir » : vous n'aurez qu'à vous frapper la poitrine ! »

Et voilà ! Que voyez-vous à reprendre à la logique de ce tragique raisonnement ?

Remarquez, d'autre part, m. f., que les heureux de ce monde, victimes ou profiteurs du même individualisme et de la même déchristianisation, ne croyant guère plus que les autres au Royaume du ciel, satisfaits d'être les puissants dans le royaume de la terre, le font ce raisonnement, à leur manière, et pour leur propre compte : « J'y suis, j'y reste ! Le destin m'a favorisé, tant mieux pour moi ! Il vous a accablés, tant pis pour vous ! Que voulez-vous : c'est la vie !... Il fait trop bon dans mon paradis terrestre, pour que je consente à vous y recevoir : il faudrait faire part à deux. Non ! non ! il n'y en a pas trop pour moi tout seul ! Il faut mettre les bouchées doubles : la vie est courte, n'est-ce pas ? »

Ah ! oui, la vie est courte, et les envieux guettent le moment propice de prendre votre place au festin des réjouissances d'ici-bas. Et, quoi que vous en disiez pour vous étourdir et vous donner le change, ces deux faits inéluctables vous remplissent d'angoisse et troublent votre bonheur... Et en définitive, avouez-le donc, vous n'êtes pas heureux, vous non plus !

* *

Que leur manque-t-il donc à tous ? L'Evangile ! L'Evangile qui donne le secret de la sainteté, et en même temps de la béatitude.

Avez-vous écouté, tout à l'heure ?... Pour être saint, il faut être pauvre, doux, chaste, miséricordieux ; il faut aimer la souffrance, la justice, la paix... « *Beati ! beati !* » et ceux qui remplissent ce programme, c'est-à-dire ceux que le monde plaint ou méprise ou tourne en ridicule, sont, par le Maître, qui est Fils de Dieu et la Vérité même, proclamés « Bienheureux ! » Oh ! sans doute, ils ne sont pas heureux au sens du monde, qui ne songe qu'à jouir et à s'amuser ; mais ils le sont selon Dieu, et cela vaut infiniment mieux, puisque cela vaut l'Eternité !

L'Evangile prêche aux favorisés d'ici-bas, et à ceux qui les envient, la vanité des plaisirs terrestres, des voluptés charnelles, des biens qui passent. Il leur prêche la grandeur de l'humilité, de la pureté morale, du sacrifice au prix de quoi, si l'on perd quelques heures de bonheur temporel, on gagne sûrement le bonheur éternel, dans le Paradis du bon Dieu.

J'en entends qui ricanent ou feignent de s'indigner : « Tout cela, me crient-ils, c'est de l'*opium* pour endormir le peuple. Vous vous inquiétez d'un autre monde, sans souci de celui-ci, où il y a tant de misères et tant de souffrances ! »

Opium !... c'est bientôt dit ! Mais trouvez donc autre chose, vous, d'aussi consolant, d'aussi efficace, pour faire supporter aux hommes ces misères et ces souffrances !

Et si nous nous intéressons surtout aux âmes, parce que c'est, dans l'homme, le principal, si nous parlons surtout du ciel, parce qu'il n'y a vraiment que cela qui compte, nous sommes loin de nous désintéresser des corps et de la terre. Vous aurez le droit de nous reprocher notre insensibilité ou notre inaction, quand vous aurez fait autant que l'Eglise pour ceux qui souffrent, et dans tous les temps, depuis S. Paul, qui demandait au riche Philémon de traiter son esclave Onésime en frère, jusqu'à Léon XIII, qui voulait recevoir dans la salle Ducale, réservée aux rois, des milliers d'ouvriers en habit de travail, et jusqu'à Pie XI qui, il n'y a pas longtemps, recevait, à son tour, des fils d'ouvriers belges et français... Et y a-t-il chartes du travail comparables aux encycliques immortelles de ces deux grands papes ?

Non, m. f., nous ne négligeons pas la vie d'ici-bas; mais nous disons qu'elle ne sera supportable pour tout le monde, que la paix n'y règnera entre les hommes des diverses conditions sociales, que le jour où tous comprendront qu'elle n'est qu'un passage, qu'un exil, et qu'elle ne nous a été donnée, prêtée par Dieu, que pour préparer, par une existence vraiment chrétienne, l'autre vie : celle où le bonheur ne finit pas ; — que le jour où ils comprendront qu'il ne s'agit pas, en définitive, de s'amuser ou de s'enrichir, mais bien de devenir, par l'amour et le service de Dieu, par l'amour et le service du prochain, des saints dans le ciel. Ainsi soit-il.

COURTES INSTRUCTIONS SUR LE SYMBOLE

LIX

LE FERME PROPOS

Mes frères,

L'étude de la confession ne suffit pas à clôturer la série de nos instructions sur le sacrement de Pénitence. Pour que les péchés soient remis, d'autres conditions, en plus de l'aveu, doivent être réalisées. Et précisément parce que certaines d'entre elles ont été mal comprises, notamment par les protestants, nous aurons à les analyser d'une manière plus précise.

C'est ce que nous allons faire d'abord au sujet du ferme propos, qu'il importe de différencier de la contrition, tout en l'unissant intimement à elle. Nous verrons donc aujourd'hui : 1o en quoi consiste le ferme propos, 2o s'il est nécessaire au pardon de nos fautes, et 3o quels sont ses rapports avec la contrition.

I. — *Ce qu'est le ferme propos*

1. Le ferme propos est la volonté de ne plus pécher à l'avenir. Cette disposition doit jaillir naturellement de nos cœurs dès que nous nous prenons à examiner la malice de nos fautes, le désordre qu'elles ont causé, l'offense qu'elles ont faite à la Majesté divine, et même les périls et les maux dont elles sont la cause pour nous. C'est, de prime abord, un sentiment qu'on serait presque tenté de qualifier d'instinctif, tant il est naturel et spontané dans toute âme que l'habitude du vice n'a pas totalement dégradée. Mais il appartient à notre raison et à notre foi de l'approfondir, de le cultiver, si l'on peut dire, afin de l'élever au-dessus de ce stade primitif. Le ferme propos ne doit pas être, en effet, une vulgaire impulsion : il doit être éclairé par la réflexion qui, en le fortifiant par l'exposé des motifs sur lesquels il se fonde, lui permettra de rendre son plein effet.

On peut le considérer sous un double aspect : implicite et explicite. Lorsqu'on se replie sur soi-même pour examiner la laideur du mal qu'on a commis, il est logique de conclure qu'il ne faut pas recommencer : voilà le ferme propos implicite. Au contraire, quand on cherche principalement à prévoir l'avenir, pour régler sa vie d'une façon désormais conforme à la loi céleste, on est amené à prendre des résolutions de vertu qui constitueront plus spécialement le ferme propos explicite.

2. Dans les deux hypothèses, le ferme propos doit nécessairement être doté de quelques qualités sans lesquelles il demeurerait à l'état de vague et insuffisante velléité.

Ainsi que son nom l'indique, il sera d'abord *ferme*, ce qui revient à dire qu'on ne se contentera pas d'un désir incertain et fugace, mais que l'on s'arrêtera à la décision réellement énergique de ne plus commettre le mal, quoi que cela doive nous coûter. Tout le monde, même les plus vils pécheurs, éprouve à certaines heures le goût de pratiquer le bien, comme l'admiration pour les gestes généreux et saints. Mais combien de fois cette impression reste-t-elle inopérante ! La moindre occasion, la moindre épreuve, la moindre difficulté, la plus légère tentation emportent ces inclinations frêles, comme une poussière dans le vent. En toute vérité, Dieu ne saurait se contenter de ce stérile hommage que le vice rend à la vertu.

Pour que notre résolution soit ferme, il faudra qu'elle puisse se confronter avec les réalités menaçantes et proches, avec les occasions qui vont nous solliciter pour la faute, et qu'il nous faudra vaincre sans faiblir. Est-ce à dire que, pour nous assurer de la fermeté de notre proposition, nous devions aller au devant du péril et nous exposer de gaieté de cœur au danger de la tentation ? Non, certes ; une pareille attitude ne serait plus de l'énergie, mais une témérité aussi coupable que folle. Ce qui est exigé, c'est que nous soyions disposés à tout souffrir plutôt que de nous détourner à nouveau de Dieu.

C'est à ce prix seulement que le ferme propos réalisera sa seconde caractéristique qui est l'*efficacité*. A quoi servirait-il, en effet, de prendre les résolutions les plus vigoureuses si elles n'aboutissaient jamais à se manifester dans des actes ? Celui qui dit : « Je ne veux plus pécher, » ne doit plus pécher en réalité. Et pour cela il est tenu de prévoir les circonstances auxquelles généralement il succombe, afin de les supprimer autant qu'il le pourra, ou, si elles sont inévitables, de les affronter avec le courage surnaturel d'en triompher. — Il arrivera peut-être, et même souvent, qu'après une période plus ou moins prolongée de résistance, le pécheur, entraîné par la surprise ou par la force de vieilles habitudes, connaîtra, un jour ou l'autre, la tristesse de la rechute. Il ne faudra pourtant pas en conclure trop vite qu'il avait manqué de ferme propos. Ses dispositions, au moment où il fut absous, auront néanmoins été suffisantes pourvu qu'à cet instant-là il ait eu sérieusement la volonté claire, droite et courageuse, de tout faire, de tout supporter plutôt que d'outrager Dieu à nouveau. Il serait bien imprudent à nous de jurer absolument que nous ne commettrons jamais plus aucune faute, et l'Ecriture nous en avertit lorsqu'elle déclare que « le juste pèche sept fois par jour. » Mais il est de notre devoir essentiel de déployer tous

nos efforts, énergiques et persévérants, pour éviter, autant que nous le pouvons, ce malheur.

Enfin — et cela va de soi — le ferme propos n'a de raison d'être que s'il est *universel,* c'est-à-dire s'il s'étend à toutes sortes de péchés. Concevrait-on un homme qui voudrait rester fidèle à Dieu en évitant telle catégorie de fautes et qui envisagerait en même temps l'idée de se détourner de ce même Dieu en se laissant aller à tel autre genre d'actes pervers ? Cette contradiction serait déraisonnable. Entre la haine ou l'amour du Seigneur, il faut choisir. Sans doute, il n'est pas nécessaire d'entrer explicitement dans le détail et de se réciter à soi-même la longue liste des péchés possibles, en se promettant de ne pas les commettre ; en revanche, il est indispensable de se promettre que l'on fuira absolument tout ce qui nous mettrait en opposition avec le bon Dieu.

II. — *Nécessité du ferme propos pour le pardon*

S'il arrivait qu'un fidèle se présentât au tribunal de la Pénitence avec un certain regret de ses fautes antérieures, mais sans avoir, tout au moins implicitement, la moindre volonté de s'en corriger, ses péchés lui seraient-ils remis ? Le prêtre pourrait-il l'absoudre, et, dans l'hypothèse où il le ferait parce qu'il ignorerait ce manque de ferme propos, la sentence serait-elle ratifiée par Dieu ? La question est peut-être moins purement théorique qu'on ne le pense, car il se rencontre des gens qui se préparent avec tant de légèreté au grand acte de la confession qu'ils finissent par négliger certains de ses points les plus importants. Oserons-nous ajouter que, au moins sur le sujet qui nous occupe actuellement, ce ne sont guère les grands pécheurs, sérieusement convertis, qui risquent le plus d'oublier la disposition indispensable du ferme propos, mais plutôt les âmes pieuses qui, peut-être même sans s'en apercevoir, ont insensiblement laissé dégénérer leurs fréquents recours au sacrement de pénitence en une routine hebdomadaire ou mensuelle, dont les effets sont bien amoindris, quand ils ne sont pas inopérants ?

Quoi qu'il en soit, la réponse n'est pas douteuse : le ferme propos est essentiel à la rémission des péchés.

Le bon sens lui-même nous indique que, si un homme a offensé un de ses amis, il ne pourra se réconcilier avec lui qu'en lui faisant comprendre, d'une manière quelconque, sa décision sincère de ne rien négliger pour éviter, dans la suite, tout ce qui pourrait blesser encore la religion de l'amitié. Pourquoi serions-nous dispensés d'en agir de même à l'égard du Seigneur, qui a droit à notre déférence et à notre fidélité infiniment plus que n'importe lequel de nos semblables ?

Le Très-Haut a pris soin de nous en avertir dès les temps les plus reculés. Lorsque les prophètes, par exemple, appelaient le peuple juif à la pénitence, sous la menace de châtiments terribles, ils ne négligeaient pas de lui signaler qu'il aurait désormais le devoir de mener une vie meilleure. C'est ainsi qu'Ezéchiel s'écriait : « Convertissez-vous et faites pénitence de vos péchés, pour que votre iniquité ne tourne pas à votre ruine. Jetez loin de vous toutes les prévarications par lesquelles vous avez péché, et faites-vous un cœur nouveau, un esprit nouveau. » Ce cœur et cet esprit renouvelés ne devaient être autre chose que la résolution de marcher désormais sans défaillance dans les voies du Seigneur.

Cette conversion suivie d'effet était seule de nature à rendre l'amitié de Dieu, selon l'affirmation du même prophète : « Lorsque le coupable aura quitté l'impiété qu'il a commise et qu'il pratiquera la justice et la loi, il donnera la vie à son âme. » Telle était la condition inexorable posée par le Tout-Puissant pour obtenir sa miséricorde : « Si le pécheur... pratique la justice, il vivra de la vie et ne mourra point. Et je ne me souviendrai plus de toutes les fautes perpétrées par lui. »

Peut-être songera-t-on que cette rigueur était de mise sous l'ancienne Loi de la crainte, mais qu'elle a été abrogée depuis la promulgation du Testament d'amour ? A cela, c'est Jésus qui se charge de répondre lui-même. En absolvant la femme adultère, il lui déclara expressément : « Allez, et ne péchez plus. » Il tint le même langage au paralytique qu'il avait guéri près de la piscine : « Prenez garde de ne plus pécher. » On pourrait multiplier les citations et les exemples ; mais qu'avons-nous besoin d'autres textes ? Que dirions-nous d'un chrétien qui oserait dire à Dieu : « Seigneur, j'ai péché ; je l'avoue et je le regrette. Daignez pardonner le passé, mais n'attendez de moi aucune garantie pour l'avenir ! » Ou bien cet homme serait fou, ou bien il tournerait en dérision la clémence divine, qu'il faut bien se garder de confondre avec une débonnaireté ridicule. La réconciliation qui s'opère entre le pécheur et Dieu dans le sacrement de pénitence ne doit pas être limitée à l'unique instant où s'accomplit le rite. Sinon, elle serait inutile. Bien plus, elle deviendrait dangereuse, car elle ne tendrait, en fin de compte, qu'à favoriser le vice en permettant au coupable de multiplier sans crainte ses rébellions, dont il saurait qu'il n'a aucune conséquence à craindre, puisqu'il suffirait d'une formule, plus ou moins machinale, pour priver Dieu du droit de le punir.

Sans un ferme propos réel la culpabilité n'est donc pas effacée ; de même que la contrition, le ferme propos fait si bien partie du sacrement de pénitence que sans lui il ne saurait y avoir de justification.

III. — *Le ferme propos et la contrition*

De ce qu'il est aussi indispensable que la contrition, il ne s'ensuit pas que le ferme propos se confonde avec elle. Il nous reste à voir ce qui les différencie et ce qui les unit.

1. L'un et l'autre, avant tout, appartiennent à deux natures bien distinctes. La contrition, plutôt négative, est le désaveu formel des actes que l'on a commis ; le ferme propos, plutôt positif, est la décision de ne plus faire le mal. De cette divergence primordiale découlent quelques autres diversifications : ainsi la douleur d'avoir offensé Dieu vise des actions mauvaises, celles qui ont causé l'outrage ; la résolution de bien agir a comme but des gestes moraux et bons, ceux qui assureront notre fidélité au Seigneur. Ainsi encore la contrition se tourne vers le passé, tandis que le ferme propos est nettement orienté vers l'avenir.

Il est assez curieux de remarquer que la contrition est plus précise, en quelque manière, que le ferme propos. Par le fait même que l'objet de celle-là est basé sur des moments déjà écoulés de notre vie, il n'y a rien de plus facile que de fixer jusque dans les moindres détails en quel point nous avons attenté aux droits de Dieu et, par conséquent, en quel point exact nous avons péché. Le ferme propos exige bien, lui aussi, une certaine détermination : en

général, il serait insuffisant de se dire qu'on ne veut plus commettre aucune faute, sans se préoccuper d'envisager quelles sont les situations qui nous amènent à faire le mal, quelles sont les tendances que nous devons combattre et les occasions qu'il nous est nécessaire d'éviter. Cependant, il ne peut être question ici que d'actes qui n'existent pas encore et ne seront posés que dans l'avenir. Nous nous imaginons bien les circonstances et le moment où se déroulera la lutte ; mais nous sommes incapables d'assurer que les événements se passeront exactement de la manière que nous avions prévue. Il faudra compter avec des surprises. Par contre, telle tentation, particulièrement attendue et redoutée, ne se produira pas, à cause de tel incident, parfois fort étranger à nous-même, qui modifiera du tout au tout les circonstances de notre vie. Cela n'empêche pas que nous ayions le devoir d'examiner de notre mieux, à l'avance, les mesures à prendre pour assurer l'efficacité de notre ferme propos ; mais cela empêche de prédire à coup sûr à quel instant et sous quelles modalités certaines il aura à se manifester.

Pour une raison analogue, on peut dire qu'il est moins difficile de s'assurer de la réalité de la contrition que de garantir la durée pratique et la persistance efficace du ferme propos.

2. De tout cela n'allons pas conclure qu'il existe une séparation étanche entre ces deux sentiments. Bien au contraire, ils se complètent, se corroborent et même se compénètrent réciproquement.

Tous deux ont d'abord cette similitude de porter sur une même matière : le péché, et le péché en tant qu'il offense Dieu. En outre, ils provoquent une identique répulsion pour le mal, dont l'âme entière se détourne avec horreur. De plus, on ne saurait concevoir un chrétien qui détesterait ses fautes passées sans pousser la logique jusqu'à ce degré élémentaire de se dire qu'il ne doit pas et ne veut plus retomber dans ces égarements. Le souvenir des péchés anciens, et des conditions dans lesquelles ils ont été accomplis, doit fortifier notre résolution de ne plus nous laisser entraîner, en même temps qu'il nous éclaire, de façon expérimentale, sur les précautions à prendre pour éviter toute rechute.

Il y a donc vraiment une impossibilité à séparer, dans la réalité des choses, la contrition du ferme propos. Supprimer l'un serait amputer l'autre. Et cela est si exact que les théologiens s'accordent à reconnaître que le ferme propos peut être parfois implicite, ce qui se produit principalement lorsqu'il est inclus dans la contrition.

L'intimité qui existe forcément entre eux a d'ailleurs sa source, non pas dans des éléments extrinsèques, mais au plus profond de l'âme humaine. Les anciens philosophes ainsi que les docteurs mystiques aiment à séparer théoriquement cette âme en deux parties : celle qu'ils nomment inférieure, et celle qu'ils appellent supérieure, ou encore la partie intellectuelle et la partie appétitive. Les psychologues modernes préfèrent la diviser en trois facultés : sensibilité, intelligence et volonté. Mais tous se réunissent pour reconnaître qu'aucune des parties ou facultés de l'âme n'est séparée des autres, que chacune influe sur les autres, et que l'acte qui est la résultante de leurs efforts est imputable à l'être humain tout entier. Il en va de même pour le ferme propos et la contrition. Distincts dans leur essence, ils s'associent inévitablement dans leur action, car aucun des deux ne jouirait, sans l'autre, de son intégrité parfaite.

* *

M. f., la conversion qui nous délivre du mal pour nous jeter dans les bras de Dieu est donc un acte de notre âme tout entière. De même que l'attachement au péché nous avait détourné totalement de notre but suprême, ainsi, pour atteindre son objet, le mouvement qui nous replace dans l'ordre devra mettre en jeu toutes nos puissances. Il ne suffit pas de pleurer sur les égarements passés ; il faut encore se prémunir contre les défaillances toujours possibles et contre les sollicitations perverses qui nous menaceront jusqu'à notre dernier jour. Voilà pourquoi notre contrition ne sera bonne que si elle se double de ferme propos. Ainsi soit-il.

POUR PRECHER SUR L'HISTOIRE SAINTE

LI

L'ÉVANGILE SELON SAINT LUC

Vers l'an 63 ou 64, S. Luc écrivit un Evangile, qui a été classé dans le Canon authentique des Saintes Ecritures. Son ouvrage a naturellement d'étroits rapports avec les volumes similaires des autres évangélistes, et notamment avec les synoptiques Matthieu et Marc. Toutefois il présente un certain nombre de particularités dont nous allons essayer d'étudier les principales.

I

Auparavant, arrêtons-nous un instant à la personne de l'auteur. Il n'était pas de race juive. Le fait même qu'il ait été choisi par l'Esprit-Saint comme interprète, quoique d'origine païenne, est un argument de plus en faveur de l'universalité de la Rédemption apportée par Notre-Seigneur. En outre, un ouvrage composé par quelqu'un qui appartenait à leur race et qui avait même partagé leurs erreurs idolâtriques, devait avoir une influence toute spéciale sur les Romains et faciliter leur conversion.

S. Paul lui-même atteste que Luc était médecin. Il exerçait vraisemblablement à Antioche et c'est dans cette ville qu'il connut la Bonne Nouvelle. Une fois conquis à la véritable doctrine, il voulut la répandre autour de lui. Il avait déjà connu l'apôtre Paul à Antioche ; il le rejoignit à Troade et partagea quelques-unes de ses courses de prédication. Il résida quelque temps en Macédoine, à Philippes, sans doute dans le but d'organiser les chrétientés qui se créaient dans cette région. Mais au bout de sept ans, l'Apôtre des Nations repassant par là reprit Luc à sa suite et ne l'abandonna plus jusqu'au jour où il fut décapité.

Après le martyre de son maître, Luc continua sans doute à propager le catholicisme, mais on n'a pas de documents certains sur les pays où il exerça son activité. Des traditions diverses, mais nullement contradictoires, veulent qu'en plus de la Macédoine, il ait parcouru la Dalmatie, l'Italie, la Gaule et même la partie supérieure de l'Egypte. Quoique nous n'ayions pas de détails sur sa mort, les Eglises orientales aussi bien que celles de l'Occident l'ont classé, dès le IVe siècle, au nombre des martyrs.

C'est à Rome qu'il composa son ouvrage. Il le rédigea en grec, pour des raisons analogues à celles qui avaient invité S. Marc à utiliser cette langue. Et, de même que Marc avait écrit sous l'inspiration de S. Pierre, Luc fut guidé et contrôlé par son inséparable ami S. Paul. On sait d'ailleurs que lors-

que celui-ci parle de « mon évangile », c'est toujours au texte de S. Luc qu'il se réfère.

Le livre que nous allons examiner est dédié à un certain Théophile, dont le nom a fait couler beaucoup d'encre. Certains auteurs, se basant sur l'interprétation littérale de ce patronyme, « aimé de Dieu » ou « qui aime Dieu », n'ont voulu voir en lui qu'un symbole représentant la foule des fidèles chers au Seigneur. Mais d'autres (et nous partageons leur avis) affirment que le personnage en question a bel et bien existé réellement. En effet, un nom semblable n'avait rien d'inusité et l'on connaît plusieurs personnages qui l'ont porté. De plus, l'évangéliste décerne à celui à qui il offre son œuvre l'épithète d' « Excellence » ou « Illustrissime Seigneur ». Il va de soi que ce qualificatif ne peut convenir qu'à un homme particulier, et assez élevé en dignité, tandis qu'on ne saurait l'appliquer à la masse anonyme des chrétiens. Il faut donc conclure que Théophile, non seulement n'était pas un mythe, mais qu'il jouissait au contraire d'une certaine notabilité, peut-être comme haut fonctionnaire ou officier de l'empire. Hâtons-nous d'ajouter que la question, intéressante pour les érudits, n'a aucune importance pratique, puisqu'elle ne met en doute ni l'authenticité ni la véracité de l'évangile de S. Luc.

Le fait même de la dédicace contribue à fixer approximativement l'époque de la composition du livre. En effet, cette offrande solennelle était fort employée au cours du Ier siècle. Elle servait de recommandation et, si l'on ose employer un pareil terme, constituait une excellente réclame. Le public, en effet, devait être attiré à lire un ouvrage dont une personnalité importante avait accepté l'hommage. Les exemples foisonnent d'auteurs profanes, à commencer par Virgile, qui ont eu recours à ce procédé. Rien de plus normal que S. Luc en ait usé à son tour, non pas dans un but de gloriole humaine, mais pour répandre plus efficacement la vérité.

II

Un des points qui demandent le plus d'explications dans l'ouvrage qui nous intéresse aujourd'hui, c'est celui de la généalogie humaine de Notre-Seigneur. Sur les quatre évangélistes, deux seulement nous fournissent cette indication : Matthieu et Luc. Ils procèdent d'ailleurs d'après des méthodes opposées, le premier prenant son énumération à Abraham pour la conduire jusqu'au Christ ; le second partant du Messie pour remonter jusqu'à Adam, premier père de l'humanité.

Mais ceci n'a pas grande importance. Il est déjà plus curieux de se demander pourquoi cet écrivain n'imite pas son prédécesseur qui avait situé cette liste au début de son ouvrage, suivant un ordre qui paraît, à première vue, le plus naturel. S. Luc, au contraire, commence par narrer les événements miraculeux qui précédèrent la naissance de S. Jean-Baptiste et surtout celle du Rédempteur, annoncée par l'ange Gabriel à Marie. Il rapporte ensuite l'histoire du Précurseur jusqu'à sa prédication dans le désert, et revient à Jésus pour raconter sa nativité à Bethléem, son adoration par les bergers, sa circoncision, son enfance marquée par une première manifestation au Temple, mais que rien d'extérieur ne signalera plus de longtemps à l'attention du monde. A ce moment, S. Luc se retourne vers S. Jean-Baptiste qui prépare les voies au Seigneur et baptise le Christ dans le Jourdain, et il profite de cet épisode pour énumérer les ancêtres terrestres du Rédempteur, après quoi il reprend le cours de son récit.

Ce système, néanmoins, ne procède pas d'un défaut de logique. S. Matthieu, qui visait spécialement à atteindre les Juifs, avait placé son document généalogique en tête de son ouvrage pour attirer l'attention sur les prophéties d'où il résultait que le Messie sortirait de la race royale de David. Cet argument devait impressionner beaucoup moins les païens auxquels s'adressait surtout S. Luc. Et c'est peut-être pour cela que celui-ci s'est borné à indiquer les origines humaines du Sauveur au moment où il apparaît publiquement sur la scène du monde. C'est quand un chef, un grand homme quelconque se manifeste, qu'on s'occupe de savoir qui il est et d'où il sort.

La question la plus délicate se pose de la façon suivante : dans les deux listes parallèles de Matthieu et de Luc, un certain nombre d'aïeux sont communs à l'une et à l'autre. Mais beaucoup d'autres diffèrent : ce qui, de prime abord, paraît inexplicable. Etant donné le principe de l'inerrance des auteurs inspirés, on ne peut supposer que l'un ou l'autre se soit trompé. Mais d'autre part le fait matériel est là : les deux évangélistes ne donnent pas les mêmes ascendants à Jésus.

En réalité, la question n'a rien d'insoluble. Plusieurs systèmes ont été proposés pour la trancher, dont nous retiendrons seulement le principal, celui qui se fonde sur la législation mosaïque et, par suite, porte avec lui les marques d'une indiscutable autorité. Nous avons eu déjà l'occasion de signaler, chez les Hébreux, l'institution, à la fois légale et sociale, du *lévirat*. Elle consistait en ceci que, lorsqu'un homme marié décédait sans enfants, son frère, dans certains cas, était tenu d'épouser la veuve, et les enfants qui sortaient de cette union étaient attribués, par une fiction juridique, non pas au père réel, mais au défunt dont il s'agissait de faire revivre le nom. Cette organisation était de la plus haute importance pour assurer la continuité des familles et des patrimoines ; elle devait donc rester toujours en vigueur aux diverses époques de l'Ancien Testament. Dès lors rien de plus simple que d'admettre quelques cas de ce genre dans l'ascendance du Messie. A certains moments, par suite de mariages léviratiques, plusieurs aïeux de Notre-Seigneur ont été censés avoir deux pères : l'un réel, l'autre légal, — et l'un des évangélistes donne la série de ceux-ci, tandis que l'autre se réfère à la succession des premiers.

Dans le même ordre d'idées, il est facile, en outre, de supposer des cas d'adoption qui amenaient, comme cela se produit encore de nos jours, un changement du nom de l'adopté. En cette hypothèse, rien de plus vraisemblable que l'un des auteurs sacrés ait transcrit le nom primitif du personnage, tandis que l'autre aurait préféré indiquer le patronyme qui fut employé à partir du jour où l'homme en question fut admis dans sa nouvelle famille.

On le voit, le problème s'éclaircit pour peu qu'on veuille bien considérer que Matthieu et Luc étaient légitimement en droit de suivre des branches différentes. Pourquoi chacun a-t-il préféré telle ou telle? Ils avaient sans doute leurs raisons, dont la plus grave était qu'ils suivaient l'inspiration du Saint-Esprit. L'essentiel est qu'il n'y a entre eux, en dépit des apparences, aucune réelle contradiction.

III

Après avoir énuméré les aïeux de Notre-Seigneur, S. Luc raconte sa vie publique. Sa narration est, naturellement, dans son ensemble, conforme à ce que nous connaissons déjà, tout en apportant ici ou là quelques précisions nouvelles et quelques détails inédits. Nous pouvons suivre l'histoire des premiers efforts du Rédempteur avant le choix des douze apôtres ; la bataille, tantôt violente et tantôt sourde, dirigée par les Pharisiens. Puis viennent le merveilleux discours sur la montagne et les grands miracles, comme la résurrection du fils de la veuve de Naïm, ou la guérison du démoniaque de Gérasa. Enfin les apôtres reçoivent la mission de répandre la Vérité divine, Pierre proclame que Jésus est le Fils de Dieu, le Christ prédit sa Passion proche, et nous arrivons aux prodromes du drame suprême du Vendredi Saint.

Au moment où va sonner l'heure tragique, Jésus s'applique à compléter l'instruction de ses disciples. Il poursuit sans hâte le voyage, semé d'incidents, qui pour la dernière fois le mènera à Jérusalem. Il répand tour à tour, le long de sa route, les bienfaits de sa parole et ceux de ses prodiges. Cependant Judas s'abouche avec les chefs du Sanhédrin et conclut avec eux son pacte infernal. Après l'agonie du jardin des Olives, le Christ est fait prisonnier, traîné de tribunal en tribunal, renvoyé d'Hérode à Pilate. La foule lui préfère Barabbas et le voue impitoyablement à la mort. Le crucifiement a lieu, tandis que la nature s'épouvante du déicide. Mais Jésus ressuscité réconfortera bientôt les disciples d'Emmaüs, ainsi que les apôtres qui vont l'attendre en Galilée, et il remontera siéger à la droite du Père éternel.

L'impression qui se dégage de la lecture de cet Evangile est que, s'il est historique et doctrinal, il est aussi apologétique. Adressé aux judéo-chrétiens, il vise encore à conquérir l'adhésion de tous les peuples infidèles. Ce n'est pas en vain que S. Luc s'est attaché aux pas de l'Apôtre des Nations. A l'exemple de son maître, il veut appeler la Gentilité tout entière à la lumière de la vraie foi.

L'universalité du salut que le Messie propose à tous les hommes est nettement mise en valeur. Les âmes de bonne volonté auront désormais un guide sûr et une espérance absolue de parvenir au terme sublime de l'immortalité glorieuse. Il est vrai, par contre, que beaucoup de Juifs s'écarteront de la voie droite ; mais sur qui en retombe la faute, sinon sur eux-mêmes, sur leur obstination et leur stupide orgueil? Par leur injustifiable attitude, ils sont devenus les seuls auteurs et les seuls responsables de leur propre ruine. Si douloureuse que soit cette constatation, elle n'en sert pas moins à montrer, une fois de plus, la réalisation des prophéties messianiques qui avaient annoncé le rejet du peuple anciennement élu. Et ceci est un témoignage supplémentaire de la divinité du Rédempteur.

Du point de vue de la simple critique historico-littéraire, l'Evangile de S. Luc est particulièrement intéressant. Il contient d'abord un certain nombre de matériaux historiques qui lui sont propres et enrichissent notre documentation aussi bien sur la vie de Jésus que sur l'état général de la Palestine à cette époque. Puis, au moins dans le texte grec, il est écrit dans une langue particulièrement châtiée. Il n'est pas difficile de voir que l'auteur a reçu une instruction bien supérieure à la moyenne de celle de ses contemporains. La précision des termes, l'abondante variété du vocabulaire fixent les moindres nuances de la pensée. On a reproché à S. Luc quelques tournures hébraïques, surtout dans les premiers chapitres ; mais il faut observer que les passages incriminés sont précisément ceux pour lesquels l'écrivain a dû puiser à des sources araméennes, qui ont nécessairement influé sur la tournure de son style. Au demeurant, on trouve peu d'écrits du Nouveau Testament qui égalent celui-ci en élégance comme en limpidité.

* *

Du reste, ces considérations sont bien secondaires. Lorsque nous ouvrons la Sainte Bible, ce n'est pas pour y chercher des façons de bien dire, mais des leçons de bien penser et de bien agir. L'Esprit qui a dicté ces pages n'est nullement un pédagogue : c'est le Maître éternellement bon, sage et grand, qui veut nous indiquer le chemin du ciel et nous engager à le prendre. C'est toujours dans ces vues qu'il faut étudier les Livres Saints. Sans nous arrêter aux modalités diverses de l'expression, aimons à y cueillir ce qui mettra du surnaturel dans notre vie : le témoignage du Dieu vivant, les immuables règles de notre conduite, l'espérance qui soutient dans les épreuves et la charité suprême de Celui qui est tout amour.

LII

L'ÉVANGILE SELON SAINT JEAN

En abordant le 4e Evangile, nous nous trouvons en présence d'un ouvrage dont le caractère est tout spécial. Ceci est tellement vrai que, depuis des siècles, les savants l'ont classé à part en le séparant des trois autres qu'ils désignent sous le nom global de Synoptiques. Ce qui ne veut nullement dire qu'on puisse relever la moindre opposition, ni au point de vue historique, ni au point de vue dogmatique, entre cet Evangile et les trois qui furent composés avant lui. Nous entendons seulement par là que la Bonne Nouvelle apportée au monde par Jésus est présentée ici sous un aspect particulier et d'une singulière élévation.

I

« Au commencement était le Verbe, et le Verbe était en Dieu, et le Verbe était Dieu. »

C'est par ce prologue d'une incomparable splendeur que S. Jean ouvre son Evangile. Du coup nous nous trouvons élevés au-dessus de toutes les contingences humaines ; nous abordons la vie secrète de la Trinité sainte et nous nous sentons portés à en méditer les mystères insondables. Dieu, en effet, est une substance unique, absolue, infiniment parfaite, mais qui dans son unité substantielle comporte trois Personnes réellement distinctes. Certes, quand la Divinité se manifeste, elle le fait totalement et globalement. Mais, pour rendre ses opérations moins inintelligibles à la faible compréhension des hommes, les théologiens ont adopté la théorie de l'*appropriation,* qui consiste à attribuer plus particulièrement telle œuvre au Père, au Fils ou à l'Esprit-Saint. Ainsi disons-nous que la Première Personne représente la puissance, la Seconde l'intelligence, et la Troisième l'amour. Il faudrait pouvoir citer là-dessus le grand docteur des temps modernes, le cardinal Billot, dans son traité *De Deo uno et trino.* Mais puisqu'il est nécessaire de se borner, disons simple-

ment que l'apôtre S. Jean prélude à toutes les théories futures en indiquant, dès ses premières lignes, que le Christ était en réalité Dieu incarné dans sa seconde personne et qu'il appelle le *Logos*. On a beaucoup discuté sur ce *Logos ;* mais on a toujours été obligé d'admettre qu'il désignait cette Divinité faite homme, engendrée par le Père et aussi bien consubstantielle à celui-ci qu'au Paraclet, qui est venue apporter aux mortels le salut.

L'importance de cette thèse est capitale. Elle situe en effet Notre-Seigneur, non pas comme un prophète ou un thaumaturge ordinaire, mais comme le Dieu venu ici-bas afin de donner une doctrine immuable et une loi à laquelle personne ne saurait se soustraire.

L'auteur insiste, du reste, en proclamant l'union de Jésus avec Dieu « dès le commencement », et en affirmant que « toutes choses ont été faites par lui et que rien n'a été fait sans lui », ce qui associe le Rédempteur non seulement à l'action créatrice des premiers jours, mais aussi à celle, constamment continuée, de la divine Providence. Puis l'écrivain souligne que la vie, la véritable vie éternelle, est dans le Verbe, et que cette vie-là, très supérieure à celle dont nous sommes habitués à jouir, est la vraie lumière des hommes. Malheureusement l'humanité, aveuglée par son orgueil, par son avarice, par ses passions viles, se plaît obstinément à demeurer dans les ténèbres de l'existence matérielle, et se refuse à regarder la clarté surhumaine de la foi : *Et tenebræ non comprehenderunt*. Nous sommes si mauvais, si sots, que nous risquons de sacrifier notre destinée immortelle aux avantages ou aux plaisirs fugitifs, qui ne nous serviront à rien lorsque sonnera l'heure redoutable de la descente au tombeau.

A ce moment le Juge souverain aura le droit — et il en usera — de nous reprocher de n'avoir pas voulu accorder d'attention au témoignage céleste, venu de par lui, et qui aurait dû modifier notre conduite pendant toute la durée de notre existence. Il sera trop tard, hélas ! pour les damnés, de revenir sur leur orientation néfaste. Mais chacun sera bien forcé de reconnaître que Dieu a fait tout le possible afin de sauver les hommes, et que ceux qui ne l'ont pas reconnu ne peuvent s'en prendre qu'a eux-mêmes.

Le prologue de S. Jean se continue par une distinction nécessaire entre la prédication de Jean-Baptiste, qui n'était qu'une annonciation et comme un reflet de la vraie Lumière, et cette Lumière ellemême, qui allait être diffusée par Jésus. « Et le Verbe s'est fait chair. » Voilà le mystère de l'Incarnation qui apparaît à nos yeux éblouis : Dieu daignant habiter parmi nous, pour nous illuminer dans la gloire du Père, et nous l'avons vu « plein de puissance et de majesté ». Le Précurseur était le premier à reconnaître qu'il n'était qu'un messager du divin Messie. Aux âmes droites d'admettre maintenant que, si la loi fut jadis promulguée par Moïse, la vérité et la grâce sont dues à Jésus-Christ, au nom du Père que nul ne peut voir ici-bas.

II

Par ce qui précède, on devine déjà quelle sera l'allure du récit de S. Jean. Tandis que les Synoptiques s'attachent surtout à mettre en relief l'activité extérieure de Jésus dans ses rapports avec les hommes qu'il est venu racheter, notre auteur aime à revenir sur les relations du Christ avec son Père, c'est-à-dire, au fond, sur l'intimité qui règne au sein de l'unique Trinité.

Néanmoins, cela ne l'empêche pas de nous offrir une narration très riche et d'autant plus intéressante qu'elle nous révèle un certain nombre de détails jusqu'alors inédits. Le disciple bien-aimé, qui connaissait les ouvrages de ses trois devanciers, n'a pas voulu composer une redite dont l'utilité eût pu être discutable. Il a écarté délibérément de son histoire du Christ un grand nombre de faits que le public avait déjà lus dans Mathieu, Marc ou Luc. En revanche, il a apporté des renseignements nouveaux que ses prédécesseurs avaient omis, sans doute parce qu'ils n'entraient pas dans le cadre spécial de chacune de leurs œuvres. Le 4e Evangile est donc extrêmement précieux par la contribution qu'il apporte à la biographie de N.-S. Jésus-Christ.

Mais il a, en outre, l'avantage de souligner la glorification du Messie dans tout le cours de sa vie terrestre, et même durant les angoisses des derniers jours. Ce dernier point mérite d'être signalé. Nous sommes habitués à considérer le drame de la Passion comme celui de l'humiliation totale du Sauveur : à certains moments, comme à Gethsémani, sa divinité se voile au point que son courage paraît sur le point de défaillir ; plus tard, et jusqu'au Calvaire, son silence résigné sous les outrages et les tortures nous marque cette volonté d'abaissement qui est l'un des mérites infinis de la Rédemption. S. Jean nous rappelle à propos qu'il ne faut tout de même rien exagérer : l'homme qui se tait sous les coups est cependant un Dieu. Et non seulement S. Jean le sait, mais il tient, même en ces heures tragiques, à ce que tout le monde le sache. Et pour démontrer cette thèse, il développe les incomparables discours de Jésus à la Cène : « Père, l'heure est venue ; glorifiez votre Fils afin que votre Fils vous glorifie. » Puis il relate la victoire du Christ sur les soldats venus pour l'appréhender, et que d'un mot il renverse à terre. Ce sont ensuite ses répliques triomphantes devant le grand-prêtre et devant Ponce-Pilate. Et Jésus ne rendra l'esprit, sur le gibet, qu'au moment voulu par lui, et lorsqu'il aura eu conscience que la volonté de l'Eternel a été complètement accomplie : suprême victoire sur la mort !

Du reste, l'Evangéliste a grand soin de souligner que l'immolation du Rédempteur réalise, détail par détail, les mêmes Ecritures qui, en prophétisant sa Passion, proclamaient aussi son origine céleste. Il insiste d'autre part sur sa propre véracité, afin que nul ne puisse mettre en doute sa parole. Il ne faut pas oublier, en effet, que seul parmi les auteurs sacrés, S. Jean a été, jusqu'au bout, le témoin immédiat et incontestable de la Passion. Son récit acquiert de ce fait une autorité singulière, et sa connaissance des choses les plus minimes lui donne un nouveau droit à notre créance, quand il affirme que le Christ est en réalité le Dieu vivant.

Nous avons dit que cette démonstration était le but principal de son œuvre. Ajoutons qu'un autre de ses desseins a été à la fois d'instruire les fidèles et de les protéger contre les hérésies qui déjà commençaient à se répandre. Il n'est pas douteux que S. Jean n'ait eu particulièrement en vue, en prenant la plume, les communautés chrétiennes de l'Asie Mineure, qu'il chérissait d'autant plus qu'elles constituaient le rayon direct de son action. Or quelques perturbateurs essayaient de répandre dans ces foules des théories erronées. Le plus célèbre était